



## Recommandations du Women 7 (W7) Réunion ministérielle des Finances du G7

### Développer et mettre en œuvre des politiques nationales et une politique étrangère féministes, alliant notamment une diplomatie et une Aide Publique au Développement (APD) féministes

Afin d'entériner des changements pérennes et structurels en faveur de l'égalité femmes-hommes, les États du G7 doivent adopter une approche féministe dans leurs politiques nationales et internationales, en travaillant de concert avec les organisations féministes. À l'heure actuelle, les organisations de défense des droits des femmes et des filles ne reçoivent que très peu de soutien de la part des gouvernements et des donateurs. Il est important que les États du G7 fassent preuve d'exemplarité dans leurs contextes nationaux afin d'être les plus légitimes et pertinents possibles dans leurs actions à l'international en la matière. **Le Women 7 appelle les dirigeant·e·s du G7 à adopter et mettre en œuvre des politiques et une diplomatie féministes, particulièrement en prenant des mesures pour :**

#### Financer la lutte pour les droits des femmes et des filles et augmenter les financements pour les organisations féministes

- **Atteindre l'ODD 5 "Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles" d'ici 2030 en adoptant une feuille de route ambitieuse** dotée d'indicateurs spécifiques avec des échéances claires permettant un suivi régulier des avancées et blocages et une réelle mesure de l'impact des actions entreprises.
- **Adopter et mettre en œuvre une politique étrangère féministe, composée d'une diplomatie et d'une APD féministes. Les États du G7 doivent ainsi s'assurer qu'au moins 85% de l'ensemble de leur APD en volume intègre le genre<sup>1</sup>, comme objectif significatif ou principal d'ici 2025, dont au moins 20% dédiés à des projets ayant l'égalité de genre comme objectif principal.** Les États du G7 doivent également s'engager dès maintenant à ce que 100% de leur APD soit notée via le marqueur genre de l'OCDE. Cela doit s'accompagner d'un dispositif de redevabilité pour s'assurer que les projets notés avec ces marqueurs respectent les critères minimums de l'OCDE. Adopter une politique étrangère féministe signifie également s'assurer que dans l'ensemble des actions menées par les États du G7 à l'étranger (actions diplomatiques, commerce, défense etc), les droits des femmes et des filles soient pleinement intégrés et pris en compte.
- **Créer une initiative globale des pays du G7, sur le modèle de l'Initiative Muskoka, pour mener des actions pour le renforcement des droits des femmes et des filles dans les pays du Sud et à destination des associations féministes locales** (projets marqueurs 2 de l'OCDE). Cette

---

<sup>1</sup> Un objectif similaire est également acté dans le Plan d'Action Genre de l'Union Européenne (2016-2020)



initiative pourrait s'appuyer sur l'engagement financier de la France, à hauteur de 120 millions pour l'égalité femmes-hommes, et être abondée par l'ensemble des États du G7 pluri-annuellement. Elle devra être octroyée en priorité aux associations féministes, y compris les petites structures de terrain.

- **Prendre des mesures pour faciliter l'accès des organisations féministes locales aux financements notamment en assouplissant les règles d'octroi de ces financements. Nous appelons les leaders du G7 à adopter et mettre en oeuvre des mesures qui auront pour but de :** rendre les financements plus facilement accessibles pour les petites structures; prioriser les financements à long terme et flexibles qui permettent des changements structurels sur les normes sociales et de genre ; ne pas imposer un cofinancement à 50% pour les projets ; limiter le besoin de trésorerie pour avancer les fonds ; alléger le système de reporting ; prévoir un mécanisme de financement permettant de débloquer des enveloppes de différentes tailles ; prioriser les financements sur le long terme pour permettre des changements structurels ; privilégier les partenariats avec des organisations locales dans le cas où les fonds sont octroyés à une organisation internationale; s'assurer de la présence de femmes de divers horizons dans le comité de sélection des projets des agences de développement, etc.
- **Rendre obligatoires les analyses de genre dans toutes les politiques d'aide** et s'assurer que tous les programmes aient au moins un résultat intermédiaire suffisamment financé qui traite les inégalités structurelles de genre. S'assurer que les personnels soient bien formés et reçoivent des lignes directrices sur la mise en oeuvre d'une approche féministe et soient ainsi en capacité de refuser des projets non conformes aux normes de qualité pour l'égalité.
- **Mettre en oeuvre la budgétisation sensible au genre** dans l'ensemble des espaces de décision et développer, avec des organisations partenaires, des indicateurs ventilés par sexe et tenant compte des femmes dans leur diversité. Rendre régulièrement publics les budgets alloués de manière transversale, dans l'ensemble des ministères, en faveur des droits des femmes et des filles.
- **Rendre obligatoires les "études d'impact"** (du niveau national au niveau municipal), dissociées et complémentaires de la mise en oeuvre de la budgétisation sensible au genre ou des processus d'évaluation classiques des projets. Leur analyse devra porter sur les effets directs et indirects et envisager des mesures compensatoires ou dispositions spécifiques si les mesures législatives envisagées, les propositions de lois ou les projets comportent un impact négatif sur les droits des femmes ou la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Ces études devront également être rendues obligatoires en préalable au vote du budget des collectivités ou de tout document de politique transversale.
- **Augmenter de manière conséquente, au niveau national, les budgets alloués par les Etats du G7 à la promotion de l'égalité de genre et des droits des femmes et des filles**, en tout domaine, particulièrement les budgets dédiés aux ministères des droits des femmes et des



filles et les subventions allouées aux associations féministes opérant sur l'ensemble du territoire dans les pays du G7. Ces subventions doivent couvrir les frais de fonctionnement des associations, afin de garantir leur pérennité et leur structuration.

- **Consulter et faire participer de manière systématique les associations féministes** nationales et internationales dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des lois, des politiques publiques et des initiatives dédiées à l'égalité femmes-hommes. **S'assurer que ces processus incluent une majorité de femmes**, dont au moins 50% doivent être directement concernées par l'enjeu dont il est question. Il est nécessaire de promouvoir et faciliter l'accès des femmes aux postes de responsabilités dans tous les secteurs de l'action publique et de la gouvernance politique en incluant des objectifs en termes de parité et des sanctions en cas de défaut de mise en oeuvre.

### **Investir dans des initiatives en faveur de l'autonomisation économique des femmes à travers une approche intégrant pleinement le genre**

Les dirigeant-e-s du G7 vont s'engager à investir dans plusieurs initiatives pour l'émancipation économique des femmes, par exemple sur l'inclusion financière digitale et sur l'entrepreneuriat des femmes au Sahel. Il est primordial que ces initiatives soient mises en oeuvre selon une approche intégrant pleinement le genre, ce qui inclut de lutter contre les normes sociales nuisibles et d'améliorer l'accès des femmes aux services de base, incluant les droits et la santé sexuels et reproductifs.

- **Favoriser l'autonomisation économique par l'entrepreneuriat** à la fois en formant à la création d'activités génératrices de revenus, en aidant au développement des projets (passage à l'échelle) dans leurs contextes nationaux et au-delà, particulièrement au Sahel, en accordant des financements et des conditions favorables de crédit et/ou en connectant les femmes à des fonds d'investissement pertinents et en favorisant les dispositifs d'accompagnement. Ces mesures doivent s'accompagner de **la création de fonds soutenant les projets de petites et moyennes tailles portés par les femmes entrepreneures**.
- **Rendre obligatoire pour tout employeur (privé ou public) la création de données sexo spécifiques relatives aux écarts de salaires** en son sein et lorsqu'un écart est constaté, appliquer un rattrapage d'éradication du *gender pay gap*.
- Mettre en oeuvre des dispositifs locaux pour **sortir les femmes**, notamment mais pas uniquement les femmes du Sud et les femmes rurales, **de l'économie informelle**, à travers des programmes de déclaration de leur revenu et de cotisations (protection sociale, retraite).
- **Concevoir des services financiers pour le milliard de femmes** qui n'a pas accès au système bancaire. Les États du G7 doivent travailler en étroite collaboration avec les autorités locales et les organisations féministes de la société civile dans les pays du G7 et au-delà pour :



- Garantir que les besoins spécifiques des femmes qui n'ont actuellement pas accès aux services financiers formels soient pris en compte, en considérant les barrières auxquelles elles font face. Par exemple, il est nécessaire d'identifier si ces femmes ne peuvent pas accéder à ces services pour des raisons géographiques, à cause de normes sociales, ou de politiques et réglementations discriminatoires, ou encore d'un manque de connaissances financières, formation etc. Des mesures spécifiques pour adresser et supprimer ces barrières doivent être mises en oeuvre. Une attention particulière doit être portée aux groupes les plus marginalisés.
  - Garantir que toutes les institutions financières suppriment les politiques discriminatoires et certaines réglementations existantes, notamment celles qui empêchent l'accès des femmes aux crédits et aux financements selon leur situation matrimoniale ou familiale.
  - Investir dans des technologies innovantes ayant pour objectif de favoriser l'accès des femmes aux services financiers. De telles initiatives doivent intégrer une approche de genre critique, en abordant et en s'attaquant plus particulièrement aux barrières sociales, culturelles et économiques qui entravent l'accès et le contrôle des femmes aux ressources financières.
- **Investir dans des infrastructures sociales adéquates, accessibles et de haute qualité ainsi que dans la protection sociale** et promouvoir l'engagement des hommes dans le travail de soin non rémunéré pour que celui-ci soit partagé plus équitablement entre femmes et hommes, entre les familles et le secteur public. Cela nécessite d'investir notamment dans le congé familial qui peut être pris pour s'occuper de proches malades, de personnes âgées ou en situation de handicap. Il est nécessaire d'investir également dans le congé parental rémunéré non transférable pour les deux parents ainsi que dans la garde universelle d'enfants et les services à la personne. Des mesures spécifiques doivent également être prises pour accompagner les mères isolées. Une attention toute particulière doit être portée aux besoins des groupes les plus marginalisés, dont les femmes racisées, les femmes en situation de handicap, les personnes LGBTI+ et les femmes migrantes et réfugiées.
  - **Garantir des droits égaux pour les femmes sur les ressources économiques et l'accès à la propriété, le contrôle de la terre et les autres formes de propriété, ainsi que sur les ressources naturelles.** Ce faisant, les Etats du G7 vont améliorer la stabilité financière des femmes, ainsi que renforcer leur résilience face aux chocs climatiques. Ils doivent également s'attaquer aux obstacles juridiques, réglementaires et sociaux qui empêchent les femmes de participer sur un pied d'égalité à l'économie et supprimer les restrictions et lois inégalitaires en matière de succession et de propriété foncière.



## **S'engager à des financements intégrant pleinement le genre pour soutenir les engagements politiques sur les droits des femmes et des filles**

La Ministérielle Finance est la dernière rencontre avant que le Sommet des chef-fe-s d'État en août. En se basant sur les livrables genre adoptés lors des dernières ministérielles, cette dernière rencontre se doit d'être le moment où les ministres des finances des pays du G7 s'engagent à financer les initiatives présentes dans ces livrables et décident d'en adopter de nouvelles.

Le Women 7 appelle les ministres des finances des pays du G7 à adopter un bouquet d'engagements financiers intégrant pleinement le genre qui devra être adopté par les dirigeant-e-s lors du sommet du mois d'août. **Pour que les livrables du G7 intègrent pleinement le genre de manière effective, nous appelons les chef-fe-s d'État du G7 à investir au moins 1.3 milliard de dollars d'ici 2022.** Ces fonds doivent être non-affectés et additionnels. Ce montant global n'inclut pas les engagements financiers que les chef-fe-s d'État du G7 devraient prendre pour l'initiative pour l'entrepreneuriat des femmes dans la région du Sahel.

Ces montants n'incluent pas non plus les investissements que les Etats du G7 doivent faire dans leurs politiques nationales en faveur de l'égalité femmes-hommes. **Nous appelons les Etats du G7 à augmenter significativement la part de leurs budgets nationaux dédiés aux droits des femmes et des filles, en consultant les associations féministes nationales.**

**Nous appelons les chef-fe-s d'État du G7 à s'engager en faveur de financements supplémentaires pour l'initiative pour l'entrepreneuriat des femmes au Sahel.** Ces fonds doivent principalement prendre la forme de dons. Nous appelons les chef-fe-s d'État du G7 à co-construire cette initiative avec les gouvernements du Sahel et avec les organisations de la société civile locale qui travaillent pour la défense des droits des femmes et pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes au Sahel.

**Le Women 7 appelle également les Etats du G7 à accompagner leurs engagements législatifs dans le cadre du Partenariat de Biarritz de financements destinés à mettre en œuvre ces lois dans leur contexte national.**

**Le Women 7 appelle également les membres du G7 à définir des objectifs spécifiques et des mécanismes de redevabilité pour suivre les engagements pris par les pays du G7 sur ce bouquet d'engagements financiers intégrant pleinement le genre.**

**Tous les engagements financiers sur l'égalité de genre pris par les membres du G7 doivent faire partie d'une augmentation globale de l'APD sensible au genre dans les pays du G7** (avec une augmentation significative des marqueurs genre 1 et 2 de l'OCDE). Ces engagements financiers doivent être additionnels, flexibles et pluriannuels, délimités dans le temps et traçables.

Le tableau ci-dessous donne des indications concernant le montant minimum moyen requis pour que les initiatives intègrent véritablement et effectivement le genre et il donne une vue d'ensemble sur le



montant minimum total que les membres du G7 devraient allouer à l'égalité de genre au travers de ces initiatives. Le Women 7 rappelle aux chef-fe-s d'État du G7 que le soutien à ces initiatives doit s'accompagner en parallèle d'investissements substantiels sur l'égalité de genre au niveau national.

<b>Initiatives</b>	<b>Total (en million de dollars)</b>	<b>Par membre du G7 (incluant l'UE) (en moyenne)</b>
L'initiative du G7 sur l'inclusion financière digitale et l'autonomisation économique des femmes	200	25 <sup>2</sup>
Appui aux femmes entrepreneures dans la région du Sahel (AFAWA et We-Fi) avec la Banque africaine de développement	TBD	TBD <sup>3</sup>
Doubler l'APD pour l'éducation au Sahel (y compris l'initiative "Gender at the center" pour des plans d'éducation sensibles au genre)	102 <sup>4</sup>	12.75 <sup>5</sup>
Financements pour les organisations féministes	1080	135 <sup>6</sup>
Fondation Dr. Denis Mukwege	8	1 <sup>7</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>1390</b>	<b>173.75<sup>8</sup></b>

<sup>2</sup> Basé sur une estimation des engagements français pour cette initiative.

<sup>3</sup> Nous n'avons pas suffisamment d'information sur ce mécanisme pour recommander un chiffre exact mais nous avons formulé des recommandations sur cette initiative (voir plus haut).

<sup>4</sup> Basé sur le montant actuel de l'APD dédiée à l'éducation dans les pays du G7.

<sup>5</sup> En plus de cela, les pays du G7 doivent atteindre les objectifs internationalement reconnus de 15 % du total de l'aide publique au développement (APD) et d'au moins 4 % de l'aide humanitaire au secteur éducatif.

<sup>6</sup> Basé sur l'engagement français de 120 millions d'euros.

<sup>7</sup> Basé sur l'engagement allemand de 900 000 euros.

<sup>8</sup> Ce montant n'inclut pas la contribution des membres du G7 à l'initiative AFAWA.